

Festival GéoPhotoGraphes 2016-2017

--

Règlement

GéoPhotoGraphes est un festival de photographie piloté par les Inspections pédagogiques régionales d'histoire-géographie et d'arts plastiques de l'académie de Versailles, dans le cadre des travaux des GEP d'Histoire-géographie et d'arts plastiques. Il s'adresse à tous les enseignants d'histoire-géographie et d'arts plastiques qui souhaitent faire participer leurs classes. Il a pour enjeu d'engager les élèves de collège et de lycée dans un questionnement d'ordre géographique sur un territoire de proximité et d'y apporter une réponse photographique.

1. Thème du festival 2016-2017

Le thème du festival 2016-2017 est "**Étranges lieux familiers**".

Ce thème invite chacune et chacun à exercer son regard sur un paysage, un lieu, un territoire que l'on croit bien connaître, pour en faire apparaître par le biais de la photographie ce que l'on n'y avait pas vu immédiatement. Le renouvellement du regard par la nécessité de produire, de construire une image... les notions de champ et de hors/champ, la question du caché et du révélé... sous-tendront la recherche d'une réponse à la question Que voyons/lisons/observons/comprenons-nous de ce lieu que nous n'avions pas vu/lu/observé/compris jusqu'alors ? Sans oublier que ces lieux sont d'une façon ou d'une autre habités.

« Étranges » est une invitation à faire entrer dans l'image ce que le familier peut comporter de surprenant, d'inquiétant, d'attirant... mais aussi à décrypter avec les outils du géographe un réel que l'on aurait pu croire sans intérêt.

2. Objectifs du festival

- Permettre aux élèves, à travers une écriture photographique, de regarder autrement leur environnement proche.
- Leur proposer de partager les regards qu'ils portent sur leur territoire.
- Valoriser leur production.
- Proposer un cadre et un objet communs à plusieurs établissements.
- Favoriser l'interdisciplinarité entre géographie et arts plastiques.
- Proposer à l'ensemble des équipes (élèves et enseignant.e.s) un temps numérique d'échanges et de travail collaboratif

3. Conditions de participation

Ce festival académique est ouvert à toutes les classes des collèges et des lycées. Les classes de collège peuvent y participer dans le cadre d'un EPI.

Un.e enseignant.e peut faire participer plusieurs classes à condition de respecter les indications données ci-dessus, à savoir une production collaborative par classe.

4. Modalités de participation

En réponse à la thématique de l'année, chaque classe devra proposer une photographie de qualité (résolution min. 300 dpi) accompagnée d'un texte explicatif de 100 mots maximum. Les enseignant.e.s désirant faire participer leur classe au concours doivent, avant le 3 mars 2017, déposer en ligne sur le blog GéoPhotoGraphes&Carto un dossier contenant les pièces suivantes :

- Le bulletin d'inscription signé (et disponible sur le blog dédié au festival) attestant que l'enseignant responsable a pris connaissance du règlement du festival qu'il possède les droits concernant la production présentée au festival et qu'il en autorise la publication.
- Une réalisation photographique sur support numérique au format de compression JPEG, d'une bonne résolution (dont le poids du fichier sera compris entre 0.8Mo et 5 Mo). Le nom de fichier doit apparaître selon le modèle suivant : la commune de l'établissement, le nom de l'établissement et la classe ; ex. BoulognelycJPrévert1èreES3.jpg
- Un texte explicatif (format .pdf, .odt, .doc ou .docx) enregistré selon le modèle suivant : commune de l'établissement, nom de l'établissement, classe (ex : BoulognelycJPrévert1èreES3.pdf pour le fichier texte) et comprenant :
 - une légende de 100 mots maximum qui dira quelle réponse la photographie apporte à la question posée,
 - un titre
 - l'adresse du lieu photographié (N°, rue, code postal, ville).

Deux impératifs sont à respecter :

- le volume du texte (100 mots maximum),
- la dimension collaborative explicite du travail des élèves (par exemple dans le choix de la photographie, la rédaction du texte, l'ajout de commentaires sonores, etc.)

Les productions peuvent également être enrichies par un contenu multimédia. Les enseignants souhaitant intégrer cette dimension numérique sont invités à prendre contact avec les organisateurs pour préciser les modalités.

4. Organisation et calendrier du festival

- . Les productions doivent être envoyées avant le 3 mars 2017.
- . Le 15 mars les productions des classes seront publiées sur le blog GéoPhotoGraphies&Carto.
- . Du 15 au 29 mars, les classes participantes seront invitées à choisir leur production préférée (à l'exception des productions réalisées au sein de leur établissement) et à exprimer leur vote par la voie des commentaires sur le blog GéoPhotoGraphes&Carto.
- . Le 19 avril se réunira un second jury, composé de membres des inspections pédagogiques régionales, de professionnels de la photographie et d'enseignant.e.s qui désignera quatre classes lauréates.
- . Le 20 avril, les noms des classes lauréates seront publiés conjointement sur le blog GéoPhotoGraphes&Carto et sur les sites académiques d'histoire-géographie et d'arts plastiques.

5. Choix des classes lauréates

Pour décerner ses prix, le jury sera particulièrement attentif à :

- la prise en compte du thème (pertinence géographique),
- la mise en évidence d'une intention dans la prise de vue ou dans le choix de la photographie représentant le travail de la classe
- la qualité de la photographie (esthétique, point de vue, audace, sensibilité, etc.)
- la qualité du texte et sa complémentarité sans redondance avec la photographie,
- la dimension collective de la production.

6. Droit à l'image

Le professeur faisant participer sa classe atteste et garantit que les œuvres qu'il engage dans le festival sont des créations originales au sens de la loi sur la propriété intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Les œuvres demeurent la propriété pleine des classes participantes. Le professeur inscrivant la classe atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres, ou les auteurs et ayants-droits d'œuvres reproduites sur celles de la classe participante, lui ont donné leur autorisation pour la représentation et la reproduction de leur image ou de leurs œuvres. Tous les participants donnent le droit et la permission aux organisateurs du festival ainsi qu'à leurs partenaires d'utiliser leurs noms, les photographies soumises, leurs titres et leurs textes, à des fins de communication dans le cadre du festival, et s'engagent à avoir lu le règlement du festival et à l'accepter.

7. Responsabilités

1. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.
2. Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.
3. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler la tenue du festival.

8. Obligations

1. La participation à ce festival implique l'accord des participant(e)s et leur acceptation du présent règlement dans son intégralité, sans restriction ni réserve. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.
2. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs.

9. Autorisations d'exploitation

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées pour la gestion des participants. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le participant dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition sur les données le concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse suivante : Festival *GéoPhotoGraphes*, à l'attention des Inspections pédagogiques régionales d'histoire et géographie et d'arts plastiques, Rectorat de Versailles, 3 bd de Lesseps, 78017 Versailles Cedex.

10. Informations et renseignements complémentaires

Pour tout renseignement, les enseignants peuvent s'adresser aux professeurs organisateurs du festival : Sophie Gaujal, professeure d'histoire et géographie et Thierry Lennes, professeur d'arts plastiques :

Marie-sophie.gaujal@ac-versailles.fr

Thierry.Lennes@ac-versailles.fr .

